



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 38 – Semaine du 19 au 23 septembre 2022

En bref

Tunisie :

- La souscription à la 3^{ème} tranche de l'emprunt obligataire national s'élève à 900,4 M TND
- L'accord Gouvernement-UGTT bien accueilli par les agences de notations financières
- Augmentation des prix des carburants au 17 septembre 2022
- La cheffe du Gouvernement a dévoilé les grandes lignes de la vision stratégique dans le secteur des transports et a annoncé la mise en œuvre de 47 projets d'infrastructure
- L'investissement agricole poursuit son recul, en nombre de projet et en valeur, au cours des huit premiers mois de l'année 2022

LE CHIFFRE À RETENIR

900,4

Le montant de la souscription à la 3^{ème} tranche de l'emprunt national (en M TND)

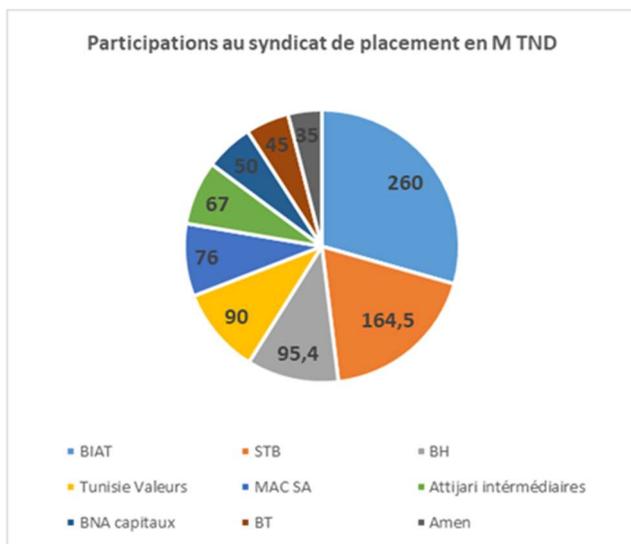
Libye :

- La banque centrale transfère 50 M LYD en espèces aux banques de Bengazi
- Le Bureau d'audit de l'État publie son rapport annuel pour l'année 2021 et indique plusieurs infractions de la BCL et de la NOC
- Entrée en vigueur d'une hausse de 100% des frais de manutention, de stockage et de service dans les 14 ports libyens

Tunisie

- **La souscription à la 3^{ème} tranche de l'emprunt obligataire national s'élève à 900,4 M TND**

Dans son bulletin quotidien du 16 septembre 2022, Tunisia Clearing a annoncé que le total des souscriptions à la troisième tranche de l'emprunt national s'élève à 900,4 M TND (280 MEUR) dont 882,9 M TND sont des prises fermes du syndicat de placement. Les banques ont participé à 38% (341,7 M TND) et les intermédiaires en bourse à 62% (559,7 M TND). Alors que les deux premières souscriptions de l'année 2022 ont atteint un montant de 1,183 M TND, **la clôture de la troisième tranche de l'emprunt permet à l'état de drainer un total de 2,08 Mds TND (650 MEUR) en 2022.**



- **L'accord Gouvernement-UGTT bien accueilli par les agences de notations financières**

Les agences de notations Moody's et Fitch Ratings voient un signal positif dans la conclusion de l'accord du 15 septembre entre le gouvernement et le syndicat

UGTT sur une hausse des salaires de 3,5% par an jusqu'en 2025 dans le secteur public. Dans différents communiqués, les agences ont indiqué que cet engagement supprime un obstacle majeur à un programme de prêt du FMI et renforce la probabilité de signature d'un accord entre la Tunisie et le bailleur de fonds international. S'il s'agit d'un signal positif envoyé aux marchés internationaux, la situation du déficit budgétaire tunisien reste préoccupante et les prévisions des deux agences indiquent un déficit prévisionnel en 2022 de 8,6% du PIB. Ainsi, Fitch Ratings indique dans son communiqué que si "des signes indiquant qu'un défaut devenait plus probable, [cela pourrait] entraîner une dégradation de la note "CCC" de la Tunisie".

- **Augmentation des prix des carburants au 17 septembre 2022**

Suite à la décision prise par les ministères de l'Industrie et du Commerce, la Tunisie a connu une augmentation des prix des carburants le samedi 17 septembre 2022 de 3 à 5% selon les types de carburants. La dernière hausse des prix datait du 13 avril 2022. Les nouveaux prix des carburants sont : essence sans plomb : 2,400 DT (+70 millimes), essence sans plomb « extra » 2,730 DT (+130 millimes), gasoil sans soufre « extra » 2,425 DT (+115 millimes), gasoil sans soufre 2,080 DT (+70 millimes), gasoil : 1,860 DT (+70 millimes).

- **La cheffe du Gouvernement a dévoilé les grandes lignes de la vision stratégique dans le secteur des transports et a annoncé la mise en œuvre de 47 projets d'infrastructure**

A l'occasion du conseil des ministres du 17 septembre présidé par la cheffe du gouvernement Mme Najla Bouden, les grandes lignes de la vision stratégique relative au secteur du transport et de la logistique ont été passées en revue. Elles s'articulent autour des grands axes suivants : la promotion des transports urbains, le renforcement des réseaux du transport ferroviaire des personnes et marchandises, la

réhabilitation des ports, aéroports et passages frontaliers terrestres, le développement de moyens de transport durables et l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur des transports, le développement des projets de partenariat public-privé (PPP) dans le domaine des infrastructures, la promotion du secteur logistique et l'actualisation du cadre juridique et réglementaire afin de mieux s'adapter aux évolutions des normes internationales. Le conseil des ministres a également été l'occasion de souligner la nécessité de restructurer les entreprises publiques notamment par la mise en place de contrats programmes de court terme (2023-2025).

47 projets d'infrastructures représentant une somme d'investissement globale de 68 Mds TND (soit 21,6 Mds EUR) sont inclus dans le plan directeur national du transport à l'horizon 2040. Si le détail de ces projets n'est pas encore dévoilé, une communication plus précise a été faite par le directeur régional de l'équipement de Sfax, M. Rajeb Aroud, concernant trois grands projets routiers. Le premier projet, représentant une enveloppe de 333 M TND, consiste en l'agrandissement de la RN 13 sur 60 kilomètres. Le second projet, d'un montant de 18 M TND, consiste en l'élargissement de la RN 2, sur 27 kilomètres, entre Bir Ali Ben Khalifa et la limite du gouvernorat de Kairouan. Le troisième projet, représentant une enveloppe de 26 M TND, concerne le renforcement de la RN 14 entre Aguerb et Bir Ali Ben Khalifa.

- **L'investissement agricole poursuit son recul, en nombre de projet et en valeur, au cours des huit premiers mois de l'année 2022**

Selon les données de l'Agence de Promotion de l'Investissement Agricole (APIA), 4 155 opérations d'investissements ont été déclarées au cours des 8 premiers mois de l'année 2022 contre 4 448 pour la même période en 2021, soit une diminution de 6%. En valeur, les investissements agricoles enregistrent une baisse de 10,8% au cours de la même période, ces derniers étant ramenés de 896,6 M TND à 807 M TND.

Concernant la structure des sources de financement des opérations, il est à noter que les subventions accordées au secteur agricole ont enregistré une hausse entre les huit premiers mois de l'année 2021 et les huit premiers mois de l'année 2022. Au cours des huit premiers mois de l'année 2022, les investissements approuvés ont bénéficié de subventions d'un montant de 103,2 M TND, soit 26,9% du volume d'investissement approuvé. Alors qu'au cours de la même période de l'année 2021, ces subventions s'élevaient à 82,8 M TND. **Cette tendance a principalement été alimentée par l'accroissement des subventions à l'agriculture biologique, qui ont augmenté de 44,6% au cours de la période susmentionnée.**

Libye

- **La banque centrale transfère 50 M LYD en espèces aux banques de Bengazi**

Au mois de juin 2022, des conflits internes menaçaient l'unification de la Banque Centrale. La branche de l'est de la Banque Centrale Libyenne (BCL) accusait celle de l'ouest à Tripoli de ne pas lui avoir fourni suffisamment de liquidités et avait prévenu qu'elle pourrait être contrainte de prendre des mesures pour assurer la liquidité des banques à l'est du pays. Cela avait été interprété comme une menace voilée de recourir à la planche à billets. Le 20 septembre, la BCL à Tripoli a annoncé le transfert en début de semaine de 50 M LYD en espèces aux banques de Bengazi. Les fonds ont été alloués à la banque Al-Wahda, et la BCL a également déclaré avoir planifié d'autres envois de liquidités vers différentes banques de la ville.

- **Le Bureau d'audit de l'État publie son rapport annuel pour l'année 2021 et indique plusieurs infractions de la BCL et de la NOC**

Le rapport d'audit des comptes de l'état Libyen pour l'année 2021 a été publié cette semaine. Il a révélé plusieurs infractions et/ou fautes de la Banque centrale de Libye (BCL) et de la National Oil Company (NOC). Il a ainsi été reproché à la BCL plusieurs carences de pouvoir, avec notamment un manque de transparence et de contrôle du conseil d'administration du fait de l'absence d'organisation de comité de surveillance et de production de rapport de surveillance de la situation économique. Cette carence aurait constitué une entrave aux principes et objectifs généraux normalement assurés par l'institution telle que la stabilité générale au niveau des prix et la préservation de la valeur de la monnaie et aurait également mis en danger le système financier libyen en négligeant la santé financière de plusieurs banques selon le bureau d'audit. Concernant

la NOC, plusieurs infractions lui ont été imputées par le rapport d'audit pour le compte de l'année 2021. L'entreprise publique aurait exporté plusieurs cargaisons de pétrole brut sans en percevoir les revenus et aurait remplacé ces manques par des exportations non planifiées, hors budget, sans en informer le ministère des Finances. Le montant de ces infractions correspondrait environ à 16 Mds LYD (3,2 Mds USD).

- **Entrée en vigueur d'une hausse de 100% des frais de manutention, de stockage et de service dans les 14 ports libyens**

Le 15 septembre 2022, le Premier ministre du gouvernement d'unité nationale, M. Abdulhamid Dbeibah, a pris la décision d'augmenter de 100% les frais de manutention, de stockage et de service dans les 14 ports libyens reconnus par l'Autorité des ports et transports maritimes de Libye. Cette décision fait suite à la rencontre du 14 octobre 2022 entre le Premier ministre et le gouverneur de la Banque Centrale, M. Siddiq Al-Kabir, consacrée à des discussions sur les revenus douaniers. Pour rappel, en avril 2021, le ministère libyen des Transports avait annoncé une augmentation de 235% des taxes portuaires en raison de la dévaluation en janvier 2021 du taux officiel du dinar libyen de 1,40 à 4,48 LYD/USD.